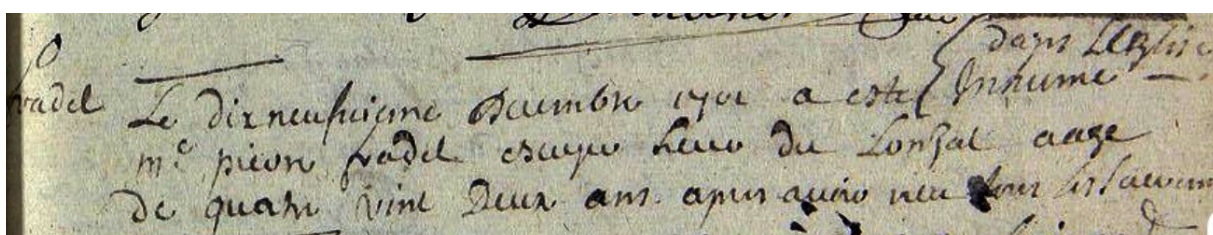


## Marc Fradel, seigneur du Lonzat et de Jarrie

**Le château du Lonzat, à Jaligny, doit son nom à La famille « de Fradel »** originaire de l'ancienne paroisse de Saint Allyre, actuellement de Sanssat, en limite de Saint-Gérand-le-Puy. **La locaterie du Lonzat**, le long du ruisseau du Lonzat, existent sur le cadastre napoléonien. Et proche de ce lieu est porté « **le clos Jarry** ». On trouve, sur un acte de mariage à Jaligny, deux signatures : « **Fradel du Lonzat** » et « **Fradel de Jarrie** ». On peut donc considérer que le château du Lonzat de Jaligny doit son nom à une branche des « Fradel » qui a voulu se distinguer. **Marc de Fradel**, seigneur et baron de Jarrie, paroisse de Saint Alyre de Valence, a eu trois fils, qui ont été des militaires comme leur père.

- L'aîné, **Pierre de Fradel** a épousé Suzanne de Chacaton en 1644 et il a eu une fille unique, Claude de Fradel. Pierre est décédé le 19 décembre 1701, âgé de 82 ans. Acte enregistré à Montaigut-en-Combrailles.



- Le second, **Jean-François de Fradel**, épouse Michelle Brirot en 1642. Ils ont construit le château du Lonzat à Jaligny, sur les terres de la famille Brirot. Il fonde une famille de 8 enfants.
- Le troisième, **Charles**, s'installe non loin de Château-Chinon, à Saint-Hilaire en Morvan. Il épouse Anne Pitoys qui donne naissance à 14 enfants du 12 décembre 1650 jusqu'au 6 juillet 1676.

**« Ce jeudi 21 janvier 1655, à huit heures du matin, est né Pierre de Fradel, et a pour parrain M. de Quincize, bailli de Châtel-Chinon, et pour marraine ma belle-sœur du Lonzat la cadette. Le baptême s'est fait à Saint-Hilaire. »**

*C'est un extrait des mémoires de Charles, document publié par la société nivernaise des sciences, lettres et arts, bulletin de 1883. Charles parle de sa belle-sœur du Lonzat, la cadette, soit Michelle Brirot épouse de Jean-François de Fradel.*

**Les 3 frères ont pris le titre de « sieur du Lonzat ou de Lonzat ». Dans son texte, Charles fait donc référence, à la fois, à son nom de famille et au château où habite sa belle-sœur.**

*Philippe Tiersonnier, dans un opuscule paru en 1903, démontre qu'à la date où il écrit, tous les Fradel sont les descendants de Marc de Fradel, sieur de Jarrie et que toutes les autres branches de cette ancienne famille sont éteintes.*

*Ainsi, cette ancienne famille du Berry a fait souche dans le Bourbonnais. De nos jours, « Fradel » reste un nom relativement rare qu'on ne trouve plus sur l'annuaire du département de l'Allier. Reste le château du Lonzat, témoin du rôle social et patrimonial de cette ancienne famille bourbonnaise.*